



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 3 decembre 2009

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Validation des PV de la séance du 23 octobre 2009

Vote : validé à l'unanimité

Le PV du 19 novembre 2009 sera soumis au vote pour le prochain CE.

Information sur l'activité FTTH

La direction a communiqué de nouveaux éléments après les dernières décisions réglementaires de l'Arcep.

3 réunions d'informations ont eu lieu entre la commission emploi et métiers et FT : cela met en avant les salariés de l'équipe projet FTTH qui sont en missions dans différentes unités de la DT IdF, après le gel du déploiement de la fibre décidé par FT. Cela a généré du stress par le doute engendré sur l'arrêt de ce projet et le manque d'accompagnement des salariés (changements d'horaires, pas d'accompagnement pédagogique, de formations, accroissement de la durée du transport, aucune communication sur le retour possible, des missions au rabais). C'est encore une fois peu de considération et aucune gestion du personnel.

Le câblage des bâtiments commandé par SFR est plus complexe à gérer avec moins d'effectifs! 55 personnes sont en attente pour un retour sur leur poste. La commission a négocié des indemnités compensatrices méritées pour la précarité des postes lors de leur arrivée en mission (1000 euros versés en 2 fois).

La direction fait maintenant marche arrière et veut faire revenir au plus vite les salariés pour gérer la reprise de l'activité (important travail de cartographie, câblage sur immeubles mutualisés avec nos concurrents). Ce retour des salariés à FTTH génère des difficultés pour les entités qui les ont accueillis. Les salariés FTTH souhaitent en majorité rester sur leur nouvelle entité déçu par l'opportunisme de FT. La direction s'engage en les reprenant à ne plus les faire repartir en mission ...nous demandons à vérifier...La CFE-CGC/UNSA a demandé à la direction une commission de suivi pour nous garantir le reclassement pérenne dans l'équipe FTTH ou en DT selon le souhait de tous les salariés avec un regard particulier pour les cadres et managers encore plus en difficultés et délaissés par les équipes RH.

Là aussi France Télécom a eu un comportement opportuniste et dédaigneux avec une équipe projet composée de salariés experts et volontaires, sans la moindre reconnaissance, pour le maintien dans leur poste, leur rémunération, leur formation, leur parcours professionnel !!

Information consultation sur le projet de fermeture de la boutique de Losserand

C'est encore une boutique qui est victime de la volonté de FT d'avoir de grandes boutiques (plus de 100 M2) et dans les centres commerciaux. La direction a précipité la baisse du Chiffre d'affaires de cette boutique par une concurrence interne en ouvrant la boutique Montparnasse, en ne faisant plus de travaux d'entretien (état des peintures déplorables) et en bougeant son personnel régulièrement. Les données commerciales en placements d'offre ne nous sont même pas communiquées, nous avons donc un gros doute sur le manque de performance commerciale avancé par la direction, de la boutique de Losserand ...En parallèle, FT continue à liquider et fermer les boutiques « Photo station » et leurs salariés. Et on offre la boutique à un partenaire Orange Téléphone Store, en remplaçant notre personnel avec celui d'un extérieur!...**L'emplacement semblait mauvais selon FT...pas pour un sous-traitant !**

Pour leurs nouveaux postes, la direction nous assure que la durée de leur trajet baissera...à suivre...Le bail est toujours en cours et il faut se presser...

2 apprentis vont être déplacés...Nous demandons que leurs horaires soient garantis, tout comme leur durée de trajet qui ne doit pas s'aggraver...cela doit se faire sous couvert de l'inspection du travail comme le prévoit le code du travail...un rappel que nous faisons à la direction. Enfin, nous demandons des garanties de reclassement à poste équivalent du manager et responsable de la boutique! Nous rappelons que les élus du CE doivent être informés des possibilités de reclassements afin de nous assurer d'un choix réel proposé au salarié !

Encore une présentation incomplète et peu sincère... ! Sur la base de ce dossier incomplet, la Direction accepte que la consultation soit reportée en janvier 2010.

Information sur le rapport trimestriel activités T3 2009

Un volume d'appels sur les centres en baisse de 15 à 30%! Nous sommes interrogatifs car cela est plus grave que la baisse d'activité économique (3%) et laisse supposer un transfert d'activité vers nos sous-traitants en priorité en défaveur de nos emplois !!

Plus de 20% d'appels clients supplémentaires volés à nos salariés pour la sous-traitance !

Les salariés sont victimes aussi d'objectifs de vente qui ne tiennent pas compte de cette baisse de fréquentation d'un client sur 3. **La rémunération et la PVV sont encore à la baisse !**

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Les flux en boutique sont aussi en baisse d'environ 20%. Les objectifs clés dont la TV. Orange ne sont pas tenus, les ventes mobiles sont en baisse de 10% environ, alors que la direction nous annonce une bonne fin d'année.....Devons nous comprendre que nous transférons nos ventes via des revendeurs et distributeurs au détriment des salariés de France Télécom... ?

Sur le marché entreprises, également, les objectifs ne sont pas atteints! Un quart du chiffre d'affaire manquant sur Paris, 10% sur l'AE ISE !

La direction nous avait promis +4% de croissance avec MEF et nous sommes en décroissance jusqu'à -25% !!

Un manque de vision de la direction et d'écoute des salariés, qui avaient avec nos délégués pourtant prévenus...cette organisation MEF accompagnée d'objectifs irréalistes baisse dramatiquement la pvv et la rémunération de nos commerciaux et génère encore plus de stress et de pression avec nos clients, aggravant le mal-être des salariés !

Les objectifs de satisfaction client sont irréalistes et irréalisables ! En grande majorité pas tenus! Même pour les unités qui sont 1^{ère} nationale...les salariés sont pressés pour atteindre un objectif dit de satisfaction clients inatteignable, avec peu de moyens et des pénalisations sur leurs primes et notre intéressement !

Fonctionnement du CE

? **L'étude des budgets prévisionnels 2010** est reporté à la prochaine CE, ainsi que le point sur le mode opératoire de la commission secours.

? **Commission « Emplois et Métiers »**

-Élection à l'unanimité de Didier Lartigot (représentant FO)

-Election à l'unanimité de Robert Amatu (représentant CFE-CGC/UNSA) en remplacement de Philippe Reig.

? **Aide aux vacances 2010** : La CFDT et FO demandent le remboursement des frais de restauration sans aucun budget de prévu...Les autres représentants sont d'accord pour rembourser plus mais ne peuvent cautionner de « faire vivre à découvert » le budget des salariés au CE de la DT IdF ...Il serait bon que ces 2 organisations syndicales s'impliquent dans le fonctionnement et la gestion du CE, ce qui leur permettrait d'avoir une vision plus réaliste et objective....La proposition de la CFDT et FO n'est pas gérable non plus car elle ne permet pas de vérifier les remboursements en double entre les différents CE.

La proposition d'aide aux vacances SUD est adoptée par 14 voix (CGT, SUD et CFE-CGC/UNSA)

La proposition FO est rejetée par 6 voix (FO et CFDT)

? **CESU 2010** : Les élus du CE demandent la prise en charge financière par la direction de la DT IdF (qui se calera sur la position de la direction nationale). Les élus s'appuient pour revendiquer ce financement par l'employeur, sur une délibération du Conseil Économique et Social de janvier 2007. Par ailleurs, le nombre de CESU, la part prise en charge par le CE et par le salarié change (toutes ces infos seront en ligne sur le site dans quelques jours : **voté à l'unanimité**)

Pour les **CESU à destination des personnes souffrant de handicap**, le nombre de CESU possible reste identique : 150, mais la participation financière sera proportionnelle au QF et réservée aux salariés souffrant d'un handicap au dessus de 50% afin de se concentrer les aides pour les personnes en plus grande difficulté; **Vote 18 voix pour** à l'exception de FO qui s'abstient **(2 voix)**

? **Texte « bénéficiaires du CE »** : Sont rajoutés en bénéficiaires les salariés en longue maladie et les stagiaires et CDD ayant plus de 3 mois d'ancienneté é dans l'entreprise, les préretraités non rémunérés par FT et les veuves et veufs et enfants d'ouvrant droits pendant un an après le décès du conjoint. **Voté à l'unanimité**

? **Carrefour des passions 2010** : C'est une association qui permet de réunir les salariés artistes de principales grandes entreprises dont France Télécom. Une manifestation annuelle aura lieu.

Une subvention de 20000 euros est proposée via l'adhésion de la CE (10000 € pour 2008 et 10000 € pour 2009) à cette association. Monsieur René Cosquer y sera notre représentant. **Vote pour : 16 voix** (4 abstentions CFDT)

? **Rapport de la commission de contrôle des comptes (présidée par Elisabeth RIVIER CFE-CGC/UNSA)**

La commission a fait un focus sur certains points :

- Le traitement des fiches de paie des salariés du CE et des prestations sociales par le comptable du CE et non plus par un cabinet comptable externe permettra une économie de 6000€ mensuel.

- Le budget AEP et ASC seront à priori respectés dans leur globalité. Des lignes de comptabilité dépassent en particulier les CESU handicapés, le budget retraités.

- Les placements du CE sont sûrs (sicav) avec une garantie de rémunération de 2% environ, soit un gain garanti de 40 000€ à 50 000€ pour 2009.

- Les stocks de billetterie sont importants mais maîtrisés. La commission préconise de ne pas faire de stock important car les billets ont souvent une date de validité.

- La commission attire l'attention des élus et de la Direction sur le fait qu'aujourd'hui la gestion des archives devient impossible faute de local adapté.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Thierry Blandin, Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Philippe Giot, Michel Guichard, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jean-Paul Gaziello, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Robert Amatu.

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Gwen Poulain, Brigitte Guy, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Mènier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Prochain CE le 28 janvier 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>